

Groupe de travail Projet « Watteau/Aiguilleurs »

Monsieur le Maire
Monsieur le Premier Maire Adjoint
Mesdames et Messieurs les Maires Adjoints
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Par Porteur, contre reçu.

Mesdames, Messieurs.

Le projet de logements sociaux sur le terrain des Aiguilleurs a été relancé depuis quelques mois. Divers contacts entre la Mairie et les riverains ont eu lieu, par l'intermédiaire du Conseil de Quartier. Mais la concertation adéquate n'est toujours pas réellement en place. Les informations à disposition du Conseil Municipal sont fragmentaires. Aussi nous souhaitons- porter à votre connaissance l'intégralité du dossier.

C'est la raison pour laquelle nous vous transmettons ce courrier avec une note de synthèse, intitulée « Pour la construction de 24 logements sociaux » et la copie de différents courriers et contacts intervenus dans l'étude de ce dossier.

Force est de constater que nos propositions d'amendement du programme de construction ne sont pas prises en considération. Les derniers contacts pris par l'intermédiaire du Conseil de Quartier, le montrent à l'évidence. Pourtant, notre projet est raisonnable (6 logements construits en moins soit une réduction de 0,1% du taux de logements sociaux du Vésinet). ce qui donnerait une insertion acceptable dans le site de ces 24 logements, en limitant l'aggravation des problèmes de stationnement qui ne manquera pas de se produire.

Il évite aussi le dangereux précédent d'un déclassement d'espaces verts alors que c'est l'emblème du Vésinet.

Cette proposition consiste à prévoir pour le projet une collecte des ordures ménagères conforme au droit commun, ce qui serait exigé à juste titre d'un promoteur privé. Elle est techniquement possible, comme l'ont admis Monsieur le Premier Adjoint et Monsieur le Directeur des Services Techniques.

Son impact sur le ratio de logements sociaux est très faible et peut aisément être compensé au niveau de l'écoquartier, sans augmentation de sa densité. De surcroît, un rééquilibrage des taux de logements sociaux des deux sites, en ligne avec les caractéristiques de l'habitat de notre ville, permettrait de trouver les 15 logements qui manquent pour atteindre les objectifs extrêmement ambitieux que Monsieur le Maire du Vésinet s'est fixés.

Aussi nous nous sommes permis d'exposer dans le document joint, à l'attention de tous les membres du Conseil Municipal, l'état passé et actuel du dossier. Nous y joignons la proposition qui a été faite le 3 juillet dernier par le groupe de travail (document A). Après la réunion publique du 3 mai dernier. Monsieur le Maire avait en effet souhaité qu'un tel groupe, constitué sous l'égide du Conseil de Quartier, fasse des propositions.

Nous espérons que ceci permettra à tous d'avoir une vision la plus claire possible de ce dossier, et que cela permettra de réaliser rapidement ce programme, ce que nous favorisons depuis longtemps : En effet dès le début de 2009, les riverains avaient pris l'initiative de proposer de sortir ce dossier de l'enlisement où l'avait laissé M. Foy. Ceci avait eu lieu au cours d'une réunion tenue avec des élus de l'équipe actuelle, dont trois sont aujourd'hui en position de Maire Adjoint (copie de la lettre de présentation du compte rendu jointe - document B). Cette offre de dialogue, faite de bonne foi, a malheureusement été ignorée par le Maire de l'époque.

Dans notre document, nous attirons aussi l'attention sur le fait que le droit de préemption et les quotas de logements sociaux édictés par la ville nous paraissent inopérants, et que le contexte immobilier du Vésinet ainsi que la création de la zone UE prévue par le projet de PLU ne feront que rendre le problème des logements sociaux au Vésinet encore plus insoluble.

Les 6 logements en cause du terrain des Aiguilleurs ne changeront rien à cette situation et sont donc inutiles.

Nous vous prions d'accepter. Mesdames. Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Riverains membres du groupe de travail : Noms, adresses et signatures au dos.

Copies à : Mme Foucher, M. Olry, Mme Mordelet, Conseil de Quartier.